



« La Russie a commencé la guerre » et autres sophismes

Par [Mike Whitney](#)

Mondialisation.ca, 13 mai 2022

Région : [L'Europe](#), [Russie et CEI](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Services de renseignements](#)

Analyses: [Crise en Ukraine](#), [Crise en Ukraine](#), [UKRAINE](#)

Lundi, Poutine a prononcé le discours annuel du « [Jour de la Victoire](#) », qui célèbre la victoire de la Russie sur l'Allemagne nazie en 1945. Le président russe n'a fait aucune des déclarations hyperboliques que les médias avaient prédites, mais a plutôt fait un bref rappel des événements qui ont mené à la guerre en Ukraine. Il n'y a pas eu de bravade comme on pourrait s'y attendre de la part d'un dirigeant qui tente de susciter un soutien pour la guerre en cours. Poutine a simplement rappelé à la foule qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait pour éviter le conflit sanglant dans lequel la Russie est actuellement impliquée. Voici une partie de ce qu'il a dit :

« En décembre dernier, nous avons proposé de signer un traité sur les garanties de sécurité. La Russie a exhorté l'Occident à mener un dialogue honnête pour trouver des solutions significatives et compromettantes, et à tenir compte des intérêts de chacun. En vain. Les pays de l'OTAN n'ont pas voulu nous écouter, ce qui signifie qu'ils avaient des plans totalement différents. Et nous l'avons vu ».

C'est un compte rendu exact de ce qui s'est passé dans les mois précédant la guerre. Poutine a tenté d'éviter une confrontation en demandant à plusieurs reprises aux États-Unis de répondre aux préoccupations raisonnables de la Russie en matière de sécurité. Malheureusement, l'administration Biden a balayé les demandes de Poutine sans même fournir de réponse. Les États-Unis et l'OTAN insistent sur le fait que l'Ukraine a tout à fait le droit de choisir l'accord de sécurité qu'elle souhaite. Mais ce n'est manifestement pas le cas. Les États-Unis et tous les pays de l'OTAN ont signé des traités (Istanbul en 1999 et Astana en 2010) qui stipulent qu'ils ne peuvent pas améliorer leur propre sécurité au détriment des autres.

Le principe qui sous-tend ces accords est appelé « l'indivisibilité de la sécurité », ce qui signifie que la sécurité d'un État ne peut être séparée de celle des autres. En termes pratiques, cela signifie que les signataires de ces traités ne sont pas libres de développer leur propre capacité militaire au point de représenter un danger pour leurs voisins. Ces termes sont particulièrement applicables à l'Ukraine, qui cherche à adhérer à une alliance militaire ouvertement hostile à la Russie. L'adhésion à l'OTAN a toujours été une « ligne rouge » pour Poutine, qui a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne permettrait pas l'installation de bases, de troupes de combat et de sites de missiles de l'OTAN sur le sol ukrainien, où ils seraient à deux pas de Moscou. Comme l'a dit un critique du Texas, « vous ne laisseriez pas un serpent à sonnette s'installer sous votre porche, n'est-ce pas ? ». Non, vous ne le feriez pas, et Poutine non plus. Voici un extrait d'un discours prononcé par Poutine en 2007 :

« Je suis convaincu que nous avons atteint le moment décisif où nous devons sérieusement réfléchir à l'architecture de la sécurité mondiale. Et nous devons procéder en recherchant un équilibre raisonnable entre les intérêts de tous les participants au dialogue international ». Conférence de Munich sur la sécurité, 2007

Pour Poutine, la sécurité a toujours été la question primordiale. Comment créer un monde dans lequel les gens ordinaires peuvent se sentir en sécurité chez eux, dans leur communauté et dans leur pays ? Comment protéger les pays les plus faibles de la menace constante d'une intervention, d'une invasion ou d'un changement de régime par une superpuissance impulsive dont le comportement est guidé par ses propres intérêts matériels et ses ambitions géopolitiques insatiables ? Des concepts tels que « l'indivisibilité de la sécurité » peuvent séduire la sensibilité des idéalistes, mais où est le mécanisme d'application ? Et comment utiliser ces grandes idées pour maîtriser un hégémon intraitable qui sévit sur la planète ?

Ce sont des questions auxquelles il faut répondre, après tout, si les Nations unies fonctionnaient réellement comme elles sont censées le faire, les exigences de la Russie auraient été débattues en profondeur lors de réunions d'urgence avant que le premier coup de feu ne soit tiré. Mais cela ne s'est pas produit. Le droit international et les institutions mondiales ont à nouveau échoué. Comme tout le monde le sait, la plupart de ces institutions ont été détournées par Washington qui les utilise désormais pour donner une légitimité à ses déprédations en série. C'est en tout cas ainsi qu'elles sont utilisées dans la guerre actuelle contre la Russie.

Les médias occidentaux sont également utilisés comme une arme contre la Russie. Par exemple, la Russie a été universellement accusée d'avoir déclenché la guerre, mais ce n'est pas le cas et tous les membres du Conseil de sécurité le savent. C'est l'Ukraine qui a commencé la guerre, et la mission d'observation de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) a rassemblé des preuves pour le démontrer. Regardez cet extrait d'une interview à Grayzone avec l'officier de renseignement suisse et conseiller de l'OTAN, Jacques Baud :

« Je pense que nous devons comprendre, comme vous le savez, que la guerre n'a en fait pas commencé le 24 février de cette année... ce qui a conduit à la décision de lancer une offensive dans le Donbass n'est pas ce qui s'est passé depuis 2014. Il y a eu un élément déclencheur pour cela [...]

Le premier est la décision et la loi adoptée par Volodymyr Zelensky en mars 2021 - c'est-à-dire l'année dernière - de reconquérir la Crimée par la force...

(Et, aussi,) l'intensification des tirs d'artillerie sur le Donbass à partir du 16 février, et cette augmentation des tirs a effectivement été observée par la mission d'observation de l'OSCE, qui a enregistré cette augmentation des violations, et il s'agit d'importantes violations. Nous parlons d'un nombre de violations environ 30 fois supérieur à ce qu'il était auparavant... Le 16 février, il y a eu une augmentation massive des violations du côté ukrainien. Donc, pour les Russes, Vladimir Poutine en particulier, c'était le signe que l'opération - l'opération ukrainienne - était sur le point de commencer.

Et puis tout a commencé ; je veux dire que tous les événements sont arrivés très rapidement. Cela signifie que si l'on regarde les chiffres, on peut voir qu'il y a... une augmentation massive à partir du 16-17 février, et qu'elle a atteint une sorte de pic le 18 février, et cela a continué.

... Et c'est pourquoi, le 24 février, lorsque Vladimir Poutine a décidé de lancer l'offensive, il a pu invoquer l'article 51 de la Charte des Nations unies qui

prévoit une assistance en cas d'attaque »¹.

Vous pouvez constater qu'au moment où Poutine a envahi l'Ukraine, la guerre avait déjà commencé. Le bombardement des Russes ethniques s'était déjà intensifié de plusieurs ordres de grandeur. Les gens étaient massacrés en masse et des dizaines de milliers de réfugiés fuyaient vers la frontière russe. Et tout cela se passait depuis le 16 février, une semaine avant que la Russie ne franchisse la frontière. ([Moon of Alabama](#) a compilé les données sur les bombardements qui ont eu lieu dans le Donbass avant l'invasion : « Le rapport du 15 février de la mission spéciale de surveillance de l'OSCE en Ukraine a enregistré quelque 41 explosions dans les zones de cessez-le-feu. Ce chiffre est passé à 76 explosions le 16 février, 316 le 17 février, 654 le 18 février, 1413 le 19 février, un total de 2026 les 20 et 21 février et 1484 le 22 février »).

Alors, pourquoi les médias continuent-ils de répéter le mensonge selon lequel la Russie a commencé la guerre alors que c'est clairement faux ?

Le fait est que Poutine a envoyé des troupes pour éteindre un incendie, pas pour en déclencher un. S'il existe une situation dans laquelle la responsabilité de protéger (R2P) peut être justifiée, c'est bien dans l'est de l'Ukraine avant l'invasion. 14 000 Russes ethniques avaient été tués avant le début des bombardements. Poutine aurait-il dû fermer les yeux et laisser 14 000 autres personnes se faire massacrer sans lever le petit doigt ?

Non, Poutine a fait ce qu'il devait faire pour sauver des vies et défendre la sécurité nationale de la Russie. Malgré cela, il n'a aucune ambition territoriale et ne souhaite pas recréer l'Empire soviétique. Son « opération militaire spéciale » est, en fait, une opération défensive destinée à écarter les menaces émergentes qui ne pouvaient plus être ignorées. Le taux d'approbation publique de 83% de Poutine prouve que le peuple russe comprend ce qu'il fait et le soutient pleinement. (Un dirigeant politique ne recueillerait jamais un tel niveau de soutien si le peuple pensait qu'il a lancé une guerre d'agression).

Certains lecteurs se souviennent peut-être qu'avant d'envoyer les chars, Poutine a invoqué l'article 51 des Nations unies, qui fournit une justification légale à une intervention militaire. Voici un extrait d'un article de l'ancien inspecteur en désarmement Scott Ritter qui a défendu l'action russe comme suit :

« Le président russe Vladimir Poutine, invoquant l'article 51 comme autorité, a ordonné ce qu'il a appelé une « opération militaire spéciale » ...

En vertu de l'article 51, il ne peut y avoir aucun doute quant à la légitimité de l'affirmation de la Russie selon laquelle la population russophone du Donbass a été soumise à des bombardements brutaux pendant huit ans, qui ont fait des milliers de victimes ... De plus, la Russie affirme avoir des preuves documentaires que l'armée ukrainienne se préparait à une incursion militaire massive dans le Donbass, qui a été devancée par « l'opération militaire spéciale » menée par la Russie. [Les chiffres de l'OSCE montrent une augmentation des bombardements gouvernementaux dans la région dans les jours précédant l'intervention de la Russie]. ...

L'essentiel est que la Russie a présenté une demande recevable en vertu de la doctrine de l'autodéfense collective anticipée, conçue à l'origine par les États-Unis et l'OTAN, telle qu'elle s'applique à l'article 51, qui repose sur des faits et non sur la fiction. ...

Bien qu'il puisse être en vogue pour les personnes, les organisations et les gouvernements de l'Ouest d'adopter la conclusion réflexe que l'intervention militaire de la Russie constitue une violation gratuite de la Charte des Nations unies et, en tant que telle, une guerre d'agression illégale, la vérité gênante est que, de toutes les revendications faites concernant la légalité de la préemption en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies, la justification de la Russie pour envahir l'Ukraine repose sur une base juridique solide »².

Et voici plus de détails sur le sujet de la part de l'auteur Danial Kovalik dans son article intitulé « [Pourquoi l'intervention de la Russie en Ukraine est légale en vertu du droit international](#) » :

« Il faut commencer cette discussion en acceptant le fait qu'il y avait déjà une guerre qui se déroulait en Ukraine pendant les huit années précédant l'incursion militaire russe en février 2022. Et, cette guerre menée par le gouvernement de Kiev... a coûté la vie à environ 14 000 personnes, dont de nombreux enfants, et a déplacé environ 1,5 million d'autres... Le gouvernement de Kiev, et en particulier ses bataillons néonazis, ont mené des attaques contre ces peuples... précisément en raison de leur appartenance ethnique. ...

Pour lever tout doute sur le fait que la déstabilisation de la Russie elle-même a été l'objectif des États-Unis dans ces efforts, il faut examiner le très révélateur rapport de 2019 de la Rand Corporation... intitulé « Surexpansion et déséquilibre de la Russie, évaluation de l'impact des options imposant des coûts », l'une des nombreuses tactiques énumérées est de « fournir une aide létale à l'Ukraine » afin d'« exploiter le plus grand point de vulnérabilité externe de la Russie » ...

En bref, il ne fait aucun doute que la Russie a été menacée, et de manière assez profonde, par des efforts concrets de déstabilisation de la part des États-Unis, de l'OTAN et de leurs substituts extrémistes en Ukraine. ...

Il est difficile de concevoir un cas plus pressant de la nécessité d'agir pour la défense de la nation. Si la Charte des Nations unies interdit les actes de guerre unilatéraux, elle prévoit également, à l'article 51, que « aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective... » Et ce droit de légitime défense a été interprété comme permettant aux pays de répondre, non seulement à des attaques armées réelles, mais aussi à la menace d'une attaque imminente. ...

À la lumière de ce qui précède, j'estime que la Russie avait le droit d'agir dans le cadre de sa propre autodéfense en intervenant en Ukraine, qui était devenue un mandataire des États-Unis et de l'OTAN pour une attaque - non seulement contre les ethnies russes en Ukraine - mais aussi contre la Russie elle-même. Une conclusion contraire ignorerait tout simplement les terribles réalités auxquelles la Russie est confrontée ».

Attribuer des responsabilités dans le conflit actuel est plus qu'un simple exercice académique. C'est la façon dont les personnes raisonnables pèsent les preuves pour déterminer les responsabilités. C'est peut-être un peu loin, mais c'est un objectif qui vaut la peine d'être poursuivi.

Enfin, il devrait être clair à présent que la guerre en Ukraine a été planifiée bien avant l'invasion russe. À chaque fois, Washington a orchestré les provocations qui étaient

destinées à attirer la Russie en Ukraine, à drainer ses ressources et, ainsi, à éliminer un obstacle majeur aux objectifs stratégiques américains en Asie centrale. Le but ultime – comme les planificateurs de guerre américains l’ont candidement admis – est de « briser le dos de la Russie », de diviser le pays en petits morceaux, de renverser le gouvernement, de s’emparer de ses vastes ressources énergétiques et de réduire la population à un état permanent de dépendance coloniale. Washington sait qu’il ne sera pas en mesure d’encercler et de contrôler la croissance explosive de la Chine, à moins d’écraser d’abord la Russie. C’est pourquoi il s’est lancé dans une stratégie aussi téméraire qui pourrait se solder par une catastrophe sans précédent. Nos dirigeants mécréants pensent que la préservation de leur emprise sur le pouvoir mondial vaut le risque d’un anéantissement nucléaire.

Mike Whitney

Article original en anglais :



[‘Russia Started the War’ and Other Fallacies](#), le 12 mai 2022

L’article en anglais a été publié initialement sur le site [The Unz Review](#)

Traduction : [Réseau International](#)

Notes :

- 1.« [Les États-Unis et l’UE sacrifient l’Ukraine pour « affaiblir la Russie » : un ancien conseiller de l’OTAN](#) », The Grayzone
- 2.« [Russie, Ukraine et le droit de la guerre : crime d’agression](#) », Consortium News

La source originale de cet article est [Mondialisation.ca](#)
Copyright © [Mike Whitney](#), [Mondialisation.ca](#), 2022

Articles Par : [Mike Whitney](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n’engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d’articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l’article, l’adresse url ainsi qu’un hyperlien vers l’article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d’auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d’auteur, dont le détenteur n’a pas toujours autorisé l’utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d’utilisation équitable", dans le but d’améliorer

la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca